

L'ÉCHO DU MONT GUILLAUME

Bulletin Municipal de PUY ST EUSEBE

Décembre 2021



EDITO :

L'année 2021 se termine dans un contexte sanitaire toujours compliqué et contraignant.

Malgré cela, nous avons œuvré, au mieux, pour l'intérêt des habitants de la commune.

Notre projet «pôle des services associés» est toujours en instance. Après d'innombrables rencontres avec les cabinets missionnés pour étudier la biodiversité, pour trouver le terrain approprié afin de compenser la zone humide, nous attendons la validation du nouveau DLE (dossier loi sur l'eau) que nous venons de redéposer, le 1^o ayant été refusé par les services de l'état.

Nous avons, par ailleurs, eu l'accord pour le permis d'aménagement du lotissement communal des Espériers qui se situe en prolongement du Villard et des Michels, au dessus de la RD 741. Nous souhaitons que cette initiative permette, entre autre, de pérenniser notre école intercommunale le plus longtemps possible.

L'adressage est aussi sur le point d'être finalisé mais malgré une commande faite en juillet notre fournisseur n'a pas pu nous livrer. Il subit, comme de nombreuses entreprises, des problèmes d'approvisionnement. La commune ne posera donc les plaques qu'au Printemps 2022, période plus propice que l'hiver.

Nous sommes aussi, comme bien souvent, intervenus sur le réseau d'eau : changement de plusieurs vannes, recherches de fuites, évacuation du trop plein du captage de l'Eglise etc..

Plusieurs propriétés ont été vendues et je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, qu'ils soient permanents ou secondaires.

Compte tenu de cette pandémie qui n'en finit pas, je peux déjà vous annoncer que nous n'organiserons pas la « cérémonie » des vœux qui nous aurait permis justement de faire plus ample connaissance avec les « arrivants » et de se retrouver pour un bon moment de convivialité.

Je profite donc de notre journal pour remercier les employés communaux : Sophie, Virginie et Régis pour le travail qu'ils accomplissent consciencieusement, dans une très bonne ambiance et avec un grand sens du service au public - je souhaite qu'ils restent dans notre collectivité très longtemps.

Merci aussi à l'équipe du SIVU : Véronique, Gréta, Josiane et Cathy qui sont dans le même état d'esprit et qui font également du très bon travail dans l'intérêt de vos enfants.

Je veux aussi remercier les conseillers qui s'investissent tous à mes côtés pour notre commune ainsi que les membres des différentes commissions municipales.

Pour finir, je vous souhaite au nom du conseil municipal et de moi-même de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente nos vœux pour 2022.

L'école du dehors....

Onze nouveaux enfants ont fait leur rentrée à l'école en septembre dont cinq en petite section maternelle. Les activités ont été riches et nombreuses cette année : Stage de voile, apiculture, athlétisme, concours de dessins, classe montagne (séjour d'une semaine dans le Queyras) etc..

Au printemps dernier un stage de voile au CNA à Chadenas a permis aux enfants de faire du catamaran, de l'optimist et du fun boat.

Un grand travail a été fourni autour de l'apiculture (concours dessins, intervention d'un apiculteur et du Parc des Ecrins.) Les institutrices ont même le projet de mettre en place une ruche au jardin de l'école.

Suite à l'épisode « CORONA VIRUS », il est apparu pour l'équipe enseignante comme une évidence que l'école devait s'adapter pour faire face à ce type de situation ce qui a permis de prendre conscience de l'importance du jardin et de la forêt proche comme outils pédagogiques, lieux de vie et de liberté, espaces collectifs à partager entre enfants et adultes.

Le jardin de l'école est un lieu formidable où les activités sont très riches et diverses. La mise en place de la serre (financée par le SIVU), la cabane et les aménagements ont été réalisés par des parents d'élèves.

Le séjour dans le Queyras a enchanté les écoliers, ils ont observé le cycle de l'eau, la flore et la faune, appris à faire un feu, à construire des abris, randonnée et même croisé une biche sur leur chemin, participé aux repas !! Le séjour leur a essentiellement fait découvrir le vivre ensemble, procuré de merveilleux souvenirs et un travail scolaire à leur retour !



C'est grâce à une grande mobilisation: le soutien important des deux communes, le professionnalisme et l'investissement de nos agents, l'énergie et la motivation de l'équipe enseignante, la participation des parents d'élèves que nos écoliers peuvent s'épanouir.

HISTOIRES D'EAUX... La suite,

Lors du dernier bulletin nous vous informions de différents travaux effectués sur la commune, à la fontaine de l'école, à la station d'épuration et à l'église. (Voir le bulletin de décembre 2020 ou sur le site : <https://www.puysainteusebe.com/realisations/histoires-deaux-puy-saint-eusebe>).

Cette année c'est encore au hameau de l'église qu'il a fallu intervenir où une fuite d'eau de l'ordre de 30 litres/min a été recherchée entre le réservoir du captage et celui de l'église.



Une tranchée d'une quarantaine de mètres a été creusée entre les 2 réservoirs sans trouver l'origine de la fuite. En revanche, les travaux ont permis de canaliser une source et surtout de changer complètement le tuyau de trop plein du réservoir ce qui évitera d'avoir un fond d'eau stagnante dans le local de captage



Deux vannes ont été également remplacées au Nouveau Village.



COMMEMORATIONS

Les commémorations des armistices des deux guerres mondiales ont eu lieu, cette année, sur notre commune.

Le 8 mai n'a pu être célébré avec les habitants et les représentants des associations d'anciens combattants et c'est donc en effectif très restreint : les maires et adjoints des 2 communes que la cérémonie s'est déroulée.

En revanche, pour le 11 novembre nous avons pu accueillir les porte-drapeaux des différentes associations Embrunaise d'anciens combattants et du Souvenir Français, V. ROSSI et J. BONNAFFOUX ainsi que C. CHAUVET conseillers départementaux, des élus Embrunais en plus de ceux de nos deux communes, et un public plus nombreux que les autres années.

Lilia BONNOT élève en primaire à l'école du Villard nous a fait le plaisir de lire le message de l'UFAC, lecture d'autant plus émouvante que Lilia est très jeune et a su très bien transmettre le message.

La lecture du texte de Mme DARRIEUSSECQ a été faite par Gustave BOSQ avant l'appel des morts et le dépôt des gerbes des communes et des conseillers départementaux.

M SARRET natif de Puy Sanières et dernier ancien d'Algérie de nos deux communes nous a relaté son départ pour la guerre d'Algérie alors qu'il était appelé pour le service militaire et qu'il n'avait que 19 ans.

Une Marseillaise toujours émouvante car chantée, entre autre, par les militaires a clôturé cette cérémonie.



Puis nous avons partagé le verre de l'amitié à l'extérieur sous un petit chapiteau et dans une ambiance très agréable.



LES JARDINS DE PUY SAINT EUSEBE

La commune de Puy St Eusèbe a mis à disposition de l'Association « Les Jardins de Puy St Eusèbe » créée le 11 septembre 2020 deux parcelles de terrain pour une superficie totale de 750 m2 au hameau Les Michels. Ce terrain a fait l'objet d'un découpage en huit parcelles attribuées après tirage au sort.

Dès ce printemps, les jardiniers ont pris possession de leur terrain et ont laissé libre court à leur imagination créatrice. Chaque parcelle s'est vue embellir de massifs de fleurs et de potagers aux couleurs variées. Ce principe de jardin partagé permet d'échanger des expériences en matière de jardinage et de créer des liens sociaux.

Ils sont entretenus dans le respect des bonnes pratiques environnementales, valeur forte de cette initiative.



AMENAGEMENT DES AIGUILLES DE CHABRIERES

Nous avons signé, au printemps 2021, une convention avec Monsieur MONTABONE, maire de Réallon concernant l'aménagement du sentier dans les Aiguilles de Chabrières.

Ce chemin piétonnier dont le départ est en haut du télésiège de Chabrières, chemine vers la brèche, contourne les Aiguilles sur leur face Ouest pour finir au sommet de la grande Aiguille au Sud.

La commune de Réallon projetait d'aménager cet espace qui est en grande partie sur la propriété de notre commune et nous avons donc voulu être associés aux décisions prises pour les travaux et ensuite officialiser les accords.

Notre souhait était de ne pas dénaturer le site et de le laisser le plus proche de l'état naturel avec le moins possible d'aménagements bétonnés.

Nous avons également demandé une signalisation spécifique pour informer les randonneurs de la présence de troupeaux en estive et les inciter à ne pas déranger les bêtes (chiens en laisse au minimum).

En compensation de l'utilisation de ce domaine, Réallon prendra à nouveau en charge les forfaits saison des enfants mineurs de notre commune. Nous avons spécifié ces accords par écrit.



ALPAGE

Un de nos alpages se situe sur la commune de Réallon (découpage du mandement de Savines) et il était devenu nécessaire de redéfinir les limites de nos parcelles.

En effet, avec le temps et les habitudes des uns et des autres, les limites n'étaient plus clairement identifiées.

A l'automne 2019 avec quelques membres du conseil municipal, en compagnie de Jean Louis GLEIZE, alors maire de Réallon et l'un de ses conseillers, cartes et GPS à l'appui, nous avons sillonné le site des Aiguilles de Chabrières, «Rougnous» en passant par les cabanes de Fond Renarde et de Font Guillarde pour repérer les points de limite.

Puis en octobre 2020 et 2021 nous avons marqué ces points, ce qui va faciliter le travail des agriculteurs de notre commune qui utilisent la montagne leur permettant ainsi de se repérer plus facilement.

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Vous avez certainement déjà fait connaissance avec notre secrétaire de mairie, Virginie PERRONE, qui vous accueille depuis bientôt un an.

Ce n'est donc plus la bienvenue que nous pouvons lui souhaiter mais une bonne continuation dans ses tâches diverses et une longue coopération. Nous pouvons déjà la remercier pour le travail accompli jusqu'à ce jour.

Virginie habite avec sa famille au hameau de l'Eglise depuis 3 ans ce qui lui a permis de rencontrer également nombre d'entre vous en dehors de la mairie.

Horaires mairie :

Lundi : 13h30 - 17h00

Mardi : 09h00 - 12h00 et 13h30—17h00

Jeudi : 09h00 - 12h00 et 13h30—17h00

Permanence du maire

Lundi matin de 08h30 à 10h30



INFO MAIRIE

Des composteurs ont été installés mi-décembre par la Régie SMICTOM avec l'aide matérielle de la commune.

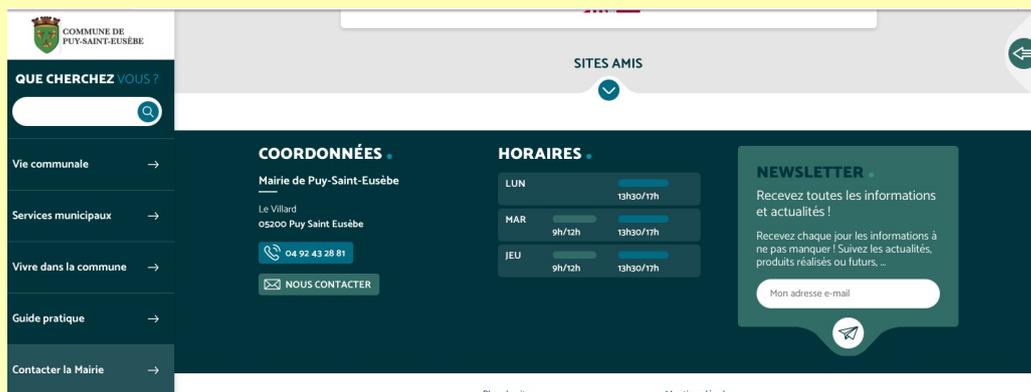
Ces composteurs se situent au Nouveau Village, à côté des conteneurs de déchets et au Villard, à l'entrée du jardin de l'école.

Nous vous informerons de leur mise en service mais pour l'instant **MERCI DE NE PAS LES UTILISER.**

Soyons patients....

ABONNEMENT AU SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Si vous souhaitez être informés des parutions sur le site de la mairie, il vous suffit de vous inscrire sur le pavé « NEWSLETTER » en bas à droite de la page d'accueil.



A titre d'information le site est consulté environ 200 fois par mois et, en moyenne, 400 pages sont vues chaque mois

ETAT CIVIL

Naissances :

- de Nathan le 04 juin 2021, fils de Thomas et Cindy BRUNAROSSO

- de Ysana le 8 décembre 2021, fils de Guillaume BARONNA et de Mallaury BOISSAY

Mariages :

- de Florence ROUX et Philippe CABANAL-DUVILLARD le 12 juin 2021

- de Ségolène MUTILLOD et Arnaud LANDA le 30 octobre 2021

PACS de Margaretha DE PAUW et Alain PIECQ le 17 mai 2021

Toutes nos félicitations aux familles.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE

Le déploiement de la fibre optique sur le département est de la compétence du Conseil Départemental qui gère le projet pour un déploiement complet d'ici à fin 2022.

L'adressage de la commune (un nom de rue et un numéro pour chaque maison) était un préalable pour pouvoir être éligible à la fibre optique. C'est pourquoi, la commune s'est engagée dans la démarche en prenant une délibération dès le 20 juillet 2020. A ce jour, même si les plaques de rues ne sont pas encore en place (problèmes d'approvisionnement du fournisseur), l'ensemble de la démarche d'adressage a été menée à bien.

Les raccordements en fibre sur la commune sont faits par XPFIBRE (SFR). Malheureusement, à ce jour et malgré plusieurs relances, il n'est pas possible de donner une date d'éligibilité pour le village. Il en est de même pour Puy Sanières (excepté Le Pibou) bien qu'une armoire de raccordement soit en place aux Bouteils.

Nous vous informerons de l'avancement des travaux de raccordement.

LES ESPERIERS

Le Conseil Municipal entend mener une politique d'urbanisme soucieuse de l'intégration des projets immobiliers. Il souhaite également favoriser la création de logements pour permettre, entre autres, l'accès à la propriété des jeunes ménages du territoire.

C'est pourquoi la Commune lance l'opération « Les Espériers », Lieu-dit « Sous-les-Marins ».

Ce lotissement communal est composé de huit parcelles viabilisées.

La commercialisation des lots est donc lancée, un affichage en Mairie ainsi qu'une mise en ligne sur le site Internet de la commune informeront les candidats acquéreurs de la marche à suivre afin de retirer les dossiers de candidature.

Ces derniers disposent d'un délai de **huit semaines** pour transmettre à la Mairie leur dossier complet.



Extrait du règlement du lotissement : PLAN DE SITUATION, le long de la D741 à la sortie des Michels en direction de Savines-Le-Lac

ADRESSAGE DE LA COMMUNE

L'adressage de la commune est toujours d'actualité mais suite à des problèmes d'approvisionnement le fournisseur des plaques de rues a du retard.

Dès que les plaques seront en place vous recevrez une lettre de la mairie indiquant votre nouvelle adresse, une attestation de modification d'adresse ainsi que les démarches à effectuer.

Les plaques seront de cette forme :



La base de données contenant l'ensemble des adresses de la commune a été transmise durant l'été aux différents organismes et en particulier à la Base Adresses Nationale (BAN) du gouvernement. Certaines organisations ont déjà mis à jour leur base (La Poste, Wase) d'autres non.

A titre d'information, vous pouvez découvrir dès à présent votre nouvelle adresse en allant sur :

Le système d'information géographique (SIG) des Hautes Alpes : <https://www.geomas.fr/portail/>

Le site du gouvernement regroupant toutes les adresses de France :

<https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/05108#17.08/44.566927/6.401829>

**Toute l'équipe de la rédaction du bulletin municipal
vous souhaite une excellente année 2022**